

Vingt-septième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 81 a) de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

COMPOSITION DU SECRETARIAT

Le représentant du Costa Rica propose d'inclure le paragraphe ci-après dans le rapport de la Cinquième Commission sur cette question :

"Il faut accorder une plus grande attention, lors du recrutement de nouveaux fonctionnaires, en particulier pour des postes de rang élevé dans l'administration, aux candidats originaires de pays en voie de développement, en se fondant pour cela sur une répartition géographique équitable quant à la composition du Secrétariat."
